

## Un exemple de densification de l'habitat à partir du VIII<sup>e</sup> siècle

Gilles Desplanque

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/archeopages/611>

DOI : [10.4000/archeopages.611](https://doi.org/10.4000/archeopages.611)

ISSN : 2269-9872

### Éditeur

INRAP - Institut national de recherches archéologiques préventives

### Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2015

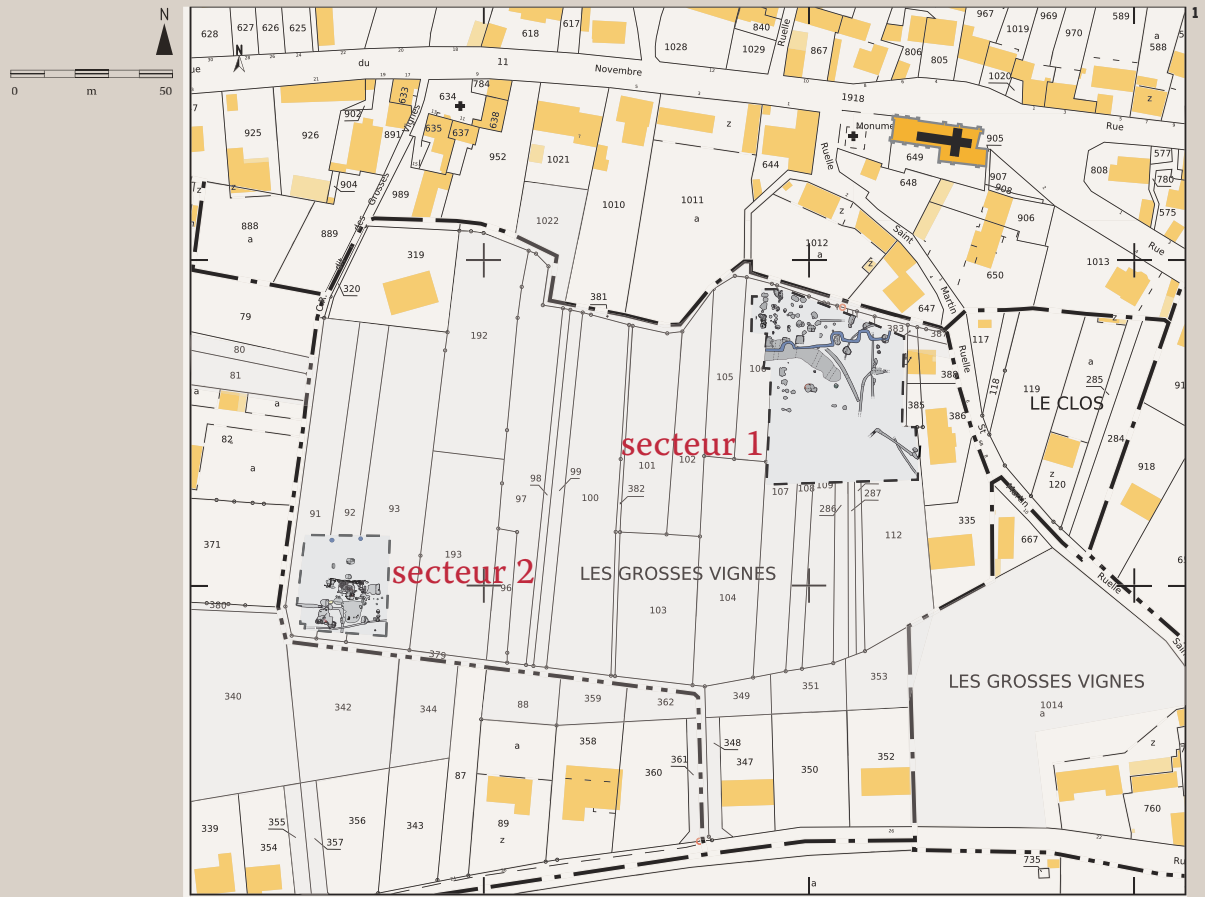
Pagination : 66-67

ISSN : 1622-8545

### Référence électronique

Gilles Desplanque, « Un exemple de densification de l'habitat à partir du VIII<sup>e</sup> siècle », *Archéopages* [En ligne], 40 | 04-07/2014, mis en ligne le 01 juillet 2016, consulté le 19 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/archeopages/611> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/archeopages.611>

---



## Un exemple de densification de l'habitat à partir du VIII<sup>e</sup> siècle

Gilles Desplanque, *Conseil général de l'Aisne*

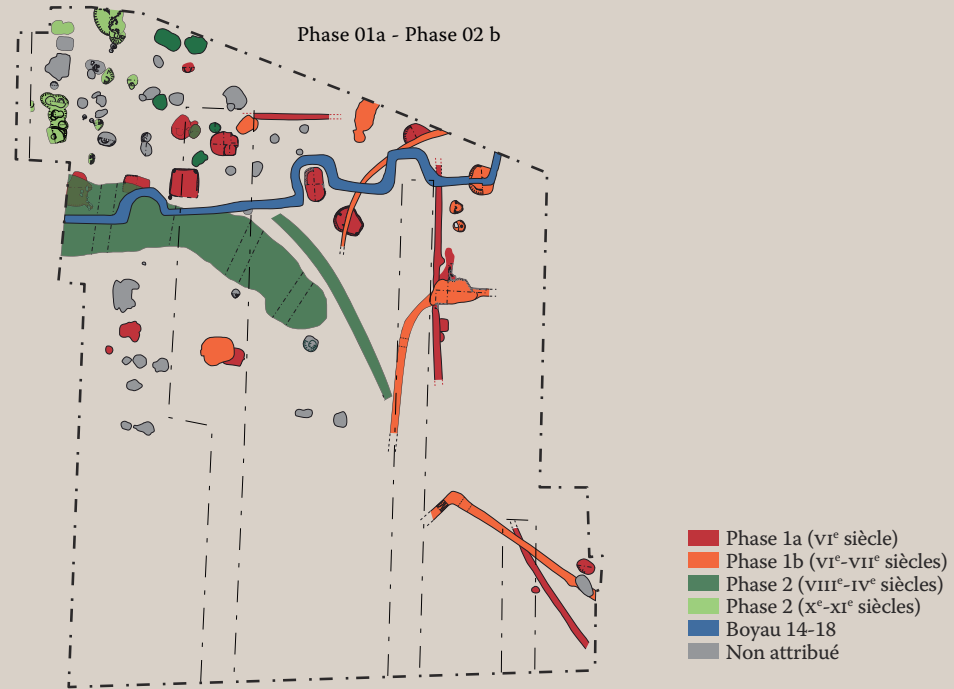
Deux diagnostics et la fouille de deux secteurs ont permis d'explorer une surface de près de 3 ha à Pommiers, dans l'Aisne [ill. 1]. Les quelques fosses mises au jour dans le cadre du diagnostic réalisé en 2012 ont été attribuées aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles (Desplanque, 2013, p. 29). La distance entre ces vestiges et le secteur 1 (110 m) est sensiblement la même qu'entre le secteur 1 et le secteur 2 (140 m). À ce titre, l'ensemble des découvertes réalisées au cœur de Pommiers rend compte d'un habitat groupé au plan lâche, selon un modèle

topographique fréquent aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles (Peytremann, 2003, p. 320-322 et 355). Dans ce cadre, le noyau principal (secteur 1) est situé, dès le début du VI<sup>e</sup> siècle, aux abords immédiats de l'église actuelle et du bourg. Il est donc légitime de supposer que l'emplacement du « bourg » principal est déjà fixé au début de l'époque mérovingienne. Un lieu de culte, quoique modeste, déjà en élévation au VI<sup>e</sup> siècle, pourrait constituer un élément fixateur. Par ailleurs, on note le maintien d'un espace habité, centré sur le secteur 2, témoignage d'un parcellaire mis en place dès le VI<sup>e</sup> siècle et pérenne jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle. Étant donné l'étendue des décapages réalisés, les limites territoriales de cette occupation polynucléaire sont délicates à déterminer. Rien n'interdit en effet de supposer d'autres noyaux à l'ouest du secteur 2. Cependant, la présence de la sépulture mérovingienne isolée en bordure du secteur 2 constitue peut-être un marqueur territorial, selon des hypothèses déjà formulées (*ibid.*, p. 356). L'inscription de la sépulture dans le paysage, selon un modèle probablement hérité de l'Antiquité (Pecqueur, 2003, p. 24), est peut-être ici le moyen de définir les limites d'un finage en cours de constitution. À partir de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, un double phénomène de densification et de concentration de l'habitat est perceptible, quel que soit

le secteur concerné. L'espace occupé sur le secteur 1 est partiellement abandonné, tandis que de fortes contraintes topographiques semblent s'exercer sur le secteur 2. Ce processus de densification de l'habitat, attesté sur de nombreux sites mis au jour dans la moitié nord de la France (Peytremann, 2003, p. 355-357), témoigne d'une volonté de libérer des terres agricoles afin d'en assurer une meilleure gestion, au sein d'un finage dont l'espace bâti semble se recentrer. L'hypothétique pressoir, équipement à vocation collective, alimente l'idée d'une communauté dont les liens reposent sur le partage et la gestion d'un territoire agricole. L'augmentation de la part de l'élevage bovin à partir de la période carolingienne rend probablement compte des besoins accrus de la communauté en force de travail (Jouanin, 2014). Dans ce cadre, la viticulture semble s'être imposée comme une source de revenus de plus en plus importante. Nombreux en effet sont les établissements religieux septentrionaux qui possèdent des parcelles viticoles dans la vallée de l'Aisne ou de la Suippe (Devroey, 2003, p. 142). La proximité de la ville de Soissons et l'essor des abbayes dont elle est le siège constituent un débouché aisé que les vigneron carolingiens ont exploité.

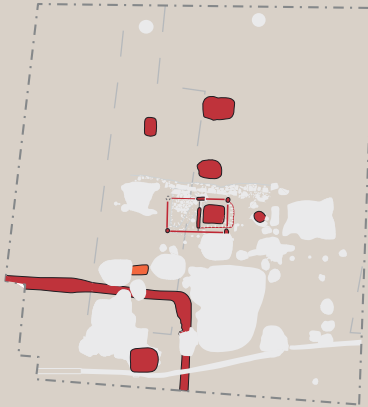
1. Le diagnostic réalisé par l'Inrap en 2010 (Thouvenot, 2010), la fouille des secteurs 1 et 2, ainsi qu'un diagnostic réalisé par le Pôle archéologique du département de l'Aisne (Desplanque, 2013) représentent une surface de près de 3 ha, située au cœur et en périphérie immédiate du village de Pommiers.

## Secteur 1

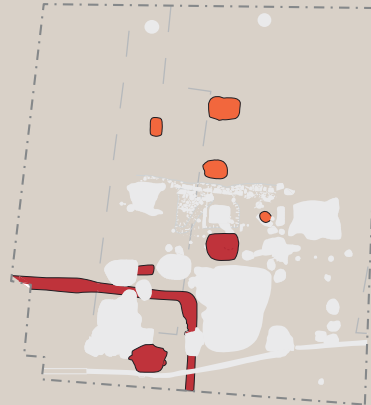


## Secteur 2

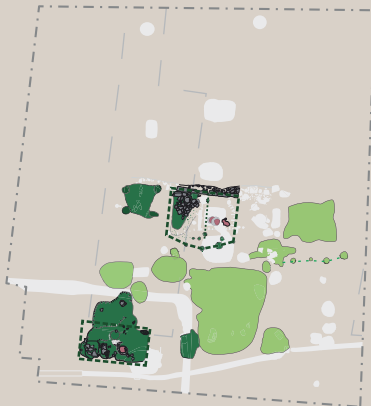
Phase 01a



Phase 01b



Phase 02a



Phase 02b

